



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 01-févr.-2025

Date de révision 01-févr.-2025

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Zirconium Raffinate

Autres moyens d'identification

Code du produit SAC072

N° ID/ONU 1760

Synonymes Raffinat de zirconium

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Intermédiaire chimique.

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ATI Specialty Alloys & Components, 1600
Old Salem Rd NE, Albany, OR 97321 USA

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Téléphone de l'entreprise Gestionnaire de la FDS ATI: 1-412-225-4911

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1B |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |
| Peut être corrosif pour les métaux | Catégorie 1 |

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Provoque des lésions oculaires graves



| | | |
|-----------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Aspect Liquide | État physique Liquide | Odeur Légèrement acide |
|-----------------------|------------------------------|-------------------------------|

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Nocif en cas d'ingestion

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes Raffinat de zirconium.

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|-------------------------------|------------|------------|
| Eau | 7732-18-5 | 65 - 66 |
| Oxyde dichlorure de zirconium | 7699-43-6 | 21 - 22 |
| Chlorure d'ammonium | 12125-02-9 | 9 - 10 |
| Acide chlorhydrique | 7647-01-0 | 2 - 3 |

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion NE PAS faire vomir. Faire boire au patient de grandes quantités d'eau si possible. Appeler un médecin immédiatement pour obtenir des instructions supplémentaires.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer des effets gastro-intestinaux en cas d'ingestion. Un contact avec la peau peut causer des brûlures cutanées. Peut provoquer des difficultés respiratoires par inhalation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Incombustible.

Moyens d'extinction inappropriés Incombustible.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Incombustible.

Produits de combustion dangereux Le gaz chlorhydrique peut provoquer une irritation des voies respiratoires et / ou des yeux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Suivre le Guide des mesures d'urgence, Guide no 154.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Laver soigneusement l'emplacement du déversement avec de l'eau. Une protection respiratoire peut être nécessaire. Une protection de la peau et des yeux devrait être utilisée pendant le nettoyage.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière directe du soleil. Conserver dans des récipients résistant à la corrosion. Les récipients peuvent être mis sous pression. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Matières incompatibles Alcools, phénols et amines. Caoutchouc, revêtements et certains plastiques.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL |
|--|---|--|
| Eau 7732-18-5 | - | - |
| Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6 | STEL: 10 mg/m ³ Zr TWA: 5 mg/m ³ Zr | TWA: 5 mg/m ³ Zr (vacated) STEL: 10 mg/m ³ Zr |
| Chlorure d'ammonium 12125-02-9 | STEL: 20 mg/m ³ fume TWA: 10 mg/m ³ fume | (vacated) STEL: 20 mg/m ³ fume |
| Acide chlorhydrique 7647-01-0 | - | - |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Éviter la génération de brouillard incontrôlé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Si un risque de blessures aux yeux ou irritation est présente, des lunettes de protection est recommandé; par exemple, des lunettes, des lunettes de sécurité en mousse doublée, des écrans faciaux ou autre équipement de protection qui protège les yeux hermétique.

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.

Protection respiratoire En cas de formation des gaz/brouillards/vapeurs, de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | | | |
|--|----------------|----------------------------|------------------|
| État physique | Liquide | Odeur | Légèrement acide |
| Aspect | Liquide | Seuil olfactif | - |
| Couleur | transparent | | |
| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode | |
| pH | <1 | | |
| Point de fusion / point de congélation | - / - | | |
| Point d'ébullition / intervalle | - | | |

| | | |
|--|----------------|----------------|
| d'ébullition | | |
| Point d'éclair | - | |
| Taux d'évaporation | - | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | - | Ininflammable |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | - | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | - | |
| Pression de vapeur | - | Non applicable |
| Densité de vapeur | - | Non applicable |
| Densité | 1.18 | |
| Solubilité dans l'eau | - | |
| Solubilité dans d'autres solvants | - | - |
| Coefficient de partage | - | Non applicable |
| Température d'auto-inflammation | - | Non applicable |
| Température de décomposition | - | |
| Viscosité cinématique | - | Non applicable |
| Viscosité dynamique | - | Non applicable |
| Propriétés explosives | Non applicable | |
| Propriétés comburantes | Non applicable | |

Autres informations

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Point de ramollissement | - |
| Masse moléculaire | - |
| Teneur en COV (%) | Non applicable |
| Densité | - |
| Masse volumique apparente | - |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Non applicable

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Matières incompatibles

Alcools, phénols et amines. Caoutchouc, revêtements et certains plastiques.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique produit du gaz chlorhydrique.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation Peut être nocif par inhalation.

| | |
|------------------------------|---|
| Contact avec les yeux | Cause de graves lésions oculaires. |
| Contact avec la peau | Provoque de graves brûlures de la peau. |
| Ingestion | Nocif en cas d'ingestion. |

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|---------------------|-----------------------|---------------------|
| Eau 7732-18-5 | - | - | - |
| Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6 | 3500 mg/kg bw | - | - |
| Chlorure d'ammonium 12125-02-9 | 1410 mg/kg bw | >2000 mg/kg bw | - |
| Acide chlorhydrique 7647-01-0 | - | - | 8.3 mg/L |

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer des brûlures de la peau. Peut provoquer une grave irritation des voies respiratoires supérieures si inhalé. Peut causer des effets gastro-intestinaux en cas d'ingestion. Peut causer une sensation de brûlure ou une rougeur des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|---|---|
| Toxicité aiguë | Nocif en cas d'ingestion. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Provoque de graves brûlures de la peau. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Cause de graves lésions oculaires. |
| Sensibilisation | Produit non classé. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Produit non classé. |
| Cancérogénicité | Produit non classé. |
| Toxicité pour la reproduction | Produit non classé. |
| STOT - exposition unique | Produit non classé. |
| STOT - exposition répétée | Produit non classé. |
| Danger par aspiration | Produit non classé. |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Comme il est expédié, ce produit n'est pas classé pour une toxicité aquatique

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|--|--|---|--|---|
| Eau 7732-18-5 | - | - | - | - |
| Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6 | The 72 h EC50 of zirconium dichloride oxide to <i>Pseudokirchnerella subcapitata</i> was 80% v/v saturated solution. | The 96 h LC50 of zirconium dioxide to <i>Danio rerio</i> was greater than 100 mg/L. | The 3 h EC50 of anhydrous zirconium acetate for activated sludge was greater than 1000 mg/L. | The 48 h EC50 of zirconium dichloride oxide to <i>Daphnia magna</i> was greater than 100% v/v saturated solution. |
| Chlorure d'ammonium 12125-02-9 | The 10d EC50 of Ammonium chloride to <i>Navicula</i> sp. was 90.4 mg/L. | The 96 h LC50 of Ammonium chloride to <i>Cyprinus carpio</i> was 209 mg/L. | The 30 min EC50 of Ammonium chloride for activated sludge was 1618 mg/L. | The 48-hr EC50 (survival) for <i>Daphnia magna</i> exposed to Ammonium chloride was 101 mg/L. |
| Acide chlorhydrique 7647-01-0 | The 72 hour EC50 of HCl in water to <i>Chlorella vulgaris</i> | The 96 hour LC50 of HCl in water to <i>Lepomis</i> | The 3 h EC50 of HCl in water for activated sludge | The 48 h EC50 of HCl in water to <i>Daphnia magna</i> |

| | | | | |
|--|-------------|--|-----------------------------|--------------|
| | was pH 4.82 | macrochirus was between pH 3.5 and 3.25. | was between pH 5.0 and 5.5. | was pH 4.92. |
|--|-------------|--|-----------------------------|--------------|

Persistence et dégradation**Bioaccumulation****Autres effets nocifs****13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

| | |
|--------------------------------|---|
| Élimination des déchets | L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. |
| Emballage contaminé | L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|--|--|
| DOT | Réglémenté |
| N° ID/ONU | 1760 |
| Nom officiel d'expédition | Liquide corrosif, n.o.s. (Raffinat de zirconium) |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | II |
| Dispositions particulières | B2, IB2, T11, TP2, TP27 |
| Numéro du guide des mesures d'urgence | 154 |

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

| | |
|----------------------|----------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| LIS/LES | Est conforme à (aux) |
| EINECS/ELINCS | Est conforme à (aux) |
| ENCS | Est conforme à (aux) |
| IECSC | Est conforme à (aux) |
| KECL | Est conforme à (aux) |
| PICCS | Est conforme à (aux) |
| AICS | Est conforme à (aux) |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|----------------------------------|------------|------------|-------------------------------|
| Chlorure d'ammonium - 12125-02-9 | 12125-02-9 | 9 - 10 | 1.0 |

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|----------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Risque d'incendie | Non |
| Risque de décompression soudaine | Non |
| Danger de réaction | Non |

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

| Nom chimique | CWA - Quantités à déclarer | CWA - Polluants toxiques | CWA - Polluants prioritaires | CWA - Substances dangereuses |
|-----------------------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Chlorure d'ammonium 12125-02-9 | 5000 lb | | | X |

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

| Nom chimique | Quantités à déclarer de substances dangereuses |
|-----------------------------------|--|
| Chlorure d'ammonium 12125-02-9 | 5000 lb |

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|--|------------|---------------|--------------|
| Eau 7732-18-5 | | | X |
| Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6 | | X | |
| Chlorure d'ammonium 12125-02-9 | X | X | X |

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | | |
|-------------|-------------------------|------------------|---------------|-------------------------------------|
| NFPA | Risques pour la santé 1 | Inflammabilité 0 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - |
| HMIS | Risques pour la santé | | | |

2

Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle
XLégende Étoile des risques chroniques * = *Danger chronique pour la santé***Date d'émission** 01-févr.-2025**Date de révision** 01-févr.-2025**Note de révision**

Mise à jour pour se conformer Système général harmonisé

Note :

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique**Renseignements supplémentaires** Fiche signalétiques et étiquettes accessibles à ATImaterials.com
disponibles de :